

RCS : VIENNE  
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00498  
Numéro SIREN : 564 500 577  
Nom ou dénomination : FOREZIA

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/006554

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n°de dépôt : **B2020/006554**  
n°de gestion : **2013B00498**  
n°SIREN : **564 500 577 RCS Vienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 18/09/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

FOREZIA - Société par actions simplifiée  
chemin Des Platières 38670 Chasse-sur-rhone -FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2019**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



731999

731999

Désignation de l'entreprise : **SAS FOREZIA** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* **12**  
 Adresse de l'entreprise **ZAC Des Platières** 38670 CHASSE SUR RHONE Durée de l'exercice précédent\* **12**

Numéro SIRET\* **5 6 4 5 0 0 5 7 7 0 0 0 1 5** Néant  \*

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

				Exercice N clos le,		N-1	
				[ 3 1 1 2 2 0 1 9 ]		[ 3 1 1 2 2 0 1 8 ]	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	331 298	AG	275 556	55 742	51 962
	Fonds commercial (1)	AH		AI			206 696
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	13 136	AM		13 136	5 609
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			2 266
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	371 977	AS	197 837	174 139	174 914
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 845 602	AU	589 007	1 256 595	467 686
	Immobilisations en cours	AV		AW			560 171
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF	145 944	BG		145 944	139 158	
Autres immobilisations financières*	BH	83 056	BI		83 056	83 056	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>2 791 013</b>	<b>BK</b>	<b>1 062 401</b>	<b>1 728 613</b>	<b>1 691 519</b>	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	35 433	BM		35 433	35 340
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	2 107 254	BU	2 737	2 104 517	1 680 426
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (3)	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 600 176	BY	456 376	4 143 800	3 912 834
	Autres créances (3)	BZ	1 027 257	CA		1 027 257	1 262 414
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	23 539	CE	22 477	1 062	1 464
	Disponibilités	CF	2 582 544	CG		2 582 544	1 669 215
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	93 352	CI		93 352	183 118
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>10 469 555</b>	<b>CK</b>	<b>481 590</b>	<b>9 987 965</b>	<b>8 744 811</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	3			3	14	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>13 260 572</b>	<b>IA</b>	<b>1 543 990</b>	<b>11 716 581</b>	<b>10 436 343</b>	

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an :  
 Clause de réserve de propriété : \* Immobilisations : Stocks : Créances :

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS FOREZIA**

Néant  \*

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

		Exercice N		Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....506.....100.....)	DA	506 100	506 100	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	50 610	50 610	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	4 391 968	4 170 434	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	1 155 578	423 974	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	54	2 839	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	6 104 310	5 153 957	
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP	1 083	14	
	Provisions pour charges	DQ	150 184	195 088	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	151 267	195 102	
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	800 752	816 623	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 930 529	2 851 632	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 269 408	932 686	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	460 230	456 983	
<b>Compte régul.</b>	EB		29 356		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	5 460 918	5 087 281		
Ecarts de conversion passif *	ED	86	3		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	11 716 581	10 436 343		
<b>RENVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 830 359	4 456 722		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS FOREZIA

Néant  \*

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	38 298 763	FB	208 563	FC	38 507 326	38 547 061	
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	242 549	FH	1 500	FI	244 049
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		38 541 312	FK	210 063	FL	38 751 375	38 816 804
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN	13 136		
	Subventions d'exploitation					FO	4 378	11 156	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	682 264	574 831	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 243	620	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	39 452 397	39 403 410
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	27 599 117	27 744 610	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(411 596)	(390 953)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	120 475	116 928	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(93)	(8 688)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	6 561 319	6 273 914	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	203 223	214 582	
	Salaires et traitements*					FY	3 141 488	2 895 383	
	Charges sociales (10)					FZ	1 231 099	1 157 282	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	271 869	185 938
				} - dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	459 113
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	21 100	25 000
	Autres charges (12)						GE	105 047	186 410
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	39 302 160	38 936 551	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	150 237	466 859	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1	9	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	34 058	49 181	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	22 089	627	
	Différences positives de change					GN	330	97	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	56 478	49 914	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	22 481	716	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 549	3 035	
	Différences négatives de change					GS	5 794	3 654	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	32 824	7 406	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	23 654	42 508	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	173 891	509 367	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <b>SAS FOREZIA</b>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 554	831	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 486 909	36 013	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 785	23 329	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	2 492 248	60 173	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	263 083	24 706	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	228 449	19 267	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	1 080		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	492 612	43 973	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	1 999 636	16 200	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	440 135	33 680	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	577 814	67 913	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	42 001 122	39 513 497	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	40 845 545	39 089 523	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	1 155 578	423 974	
<b>RENVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	80 114	26 301	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	20 672	25 950		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6			
	obligatoires	A9			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8			
	dont cotisations Madelin	A7			
(7) <b>Détail des produits et charges exceptionnels</b> (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		<b>Exercice N</b>			
		<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>Produits exceptionnels</b>		
Cf état annexe		492 612	2 492 248		
(8) <b>Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :</b>		<b>Exercice N</b>			
		<b>Charges antérieures</b>	<b>Produits antérieurs</b>		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SAS FOREZIA

ZAC Des Platières

38670 CHASSE SUR RHONE

**ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019**

***CABINET PIERRE ALLES***

*67- 69 Avenue de Rochetaillée*

*42100 ST ETIENNE*

*04 77 81 44 90*

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Vente d'une branche complète d'activité à Colmar le 07/01/2019 : charcuterie  
Vente concomitante du bâtiment d'exploitation acquis en crédit bail immobilier

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité

A la date d'établissement de ses comptes, l'entreprise a constaté une baisse du chiffre d'affaires de 90 % sur la période de confinement par rapport à l'exercice précédent au 30 avril 2019.

L'entreprise a mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- o Recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel ;
- o Obtention d'un prêt garanti par l'Etat ;
- o Par ailleurs, l'entreprise a conclu avec son bailleur un gel de ses loyers commerciaux, sans pénalités jusqu'après la réouverture effective de ses magasins ;
- o L'entreprise a renégocié ses covenants bancaires de telle sorte qu'elle ne soit pas en défaut.

A la date d'établissement des comptes l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Néanmoins il est estimé que l'impact de la crise COVID aura des effets significatifs à la baisse sur le marché de l'entreprise et que des mesures complémentaires devront être envisagées.

L'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général et du nouveau règlement ANC 2018-01 sur les changements comptables.

Suite à la modification de l'article L 123-17 du code de commerce, l'ANC a publié le règlement 2018-01 sur le changement des méthodes comptables en les conditionnant à la seule recherche d'une meilleure information financière.

Les méthodes de référence sont au nombre de quatre :

- frais de développement à l'Actif
- frais de constitution, de transformation et premier établissement en compte de résultat.
- frais d'acquisition d'immobilisations rattachés au coût d'acquisition.
- provision pour retraite.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

- Amortissements dérogatoires : cf développement dans annexe évaluation des immobilisations.

Le nouveau règlement supprime la notion générale de "changement d'option fiscale" et limite les options fiscales au traitement des provisions réglementées.

### OPTIONS COMPTABLES "ACTIFS" LIEES AUX METHODES DE REFERENCE

Désignation des Coûts et Frais	OPTIONS			non appli cable
	charge	actif ou prime	année	
-Coût de développement (actif = R)				N/A
-Coût d'emprunt -Immobilisations corporelles, incorporelles et stocks				N/A
-Frais d'acquisition des immobilisations -Immobilisations corporelles, et incorporelles (actif = R)	OPTION		2006	N/A
-Immobilisations financières (actif = R)				N/A

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

-Frais d'augmentation de capital (prime d'émission, fusion)				N/A
-Frais de constitution, de trans- formation et premier établissement (charge = R)				N/A

R	=	méthode de référence
N/A	=	Non applicable dans les comptes sociaux Pas d'option
OPTION	=	Méthode retenue dans les comptes sociaux et année de première application.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Informations générales complémentaires

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### MODES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX POSTES D'IMMOBILISATIONS .

Le choix offert porte sur les différentes méthodes détaillées ci-avant dans le tableau des options comptables ; les options choisies y sont mentionnées.

Décomposition des immobilisations :

Si en cours de durée d'utilisation de l'immobilisation aucun élément séparable de l'immobilisation n'est remplacé, le bien est homogène et n'est pas décomposable.

Par contre dans le cas contraire si dès l'origine un ou plusieurs éléments ont chacun des utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

#### METHODE UTILISEE POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS , DEPRECIATIONS ET PROVISIONS FISCALES.

Amortissements dérogatoires :

Les amortissements dérogatoires constitués résultent :

- en ce qui concerne le mode :

L'amortissement est pratiqué suivant le mode linéaire qui traduit le plus fidèlement l'utilisation effective du bien. Les amortissements étant calculés au maximum des possibilités fiscales (amortissements dégressifs). Les différences sont constatées en amortissements dérogatoires.

- en ce qui concerne la base :

La valeur résiduelle dès lors qu'elle est déterminable dès l'origine et significative vient obligatoirement minorer le coût d'entrée. L'amortissement fiscal demeure le prix de revient du bien.

- en ce qui concerne la durée :

Les immobilisations non décomposées et les structures des immobilisations décomposées hors immeubles de placement sont amortis sur leur durée réelle d'utilisation, alors que fiscalement la

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

durée d'usage est maintenue.

Dépréciation des immobilisations :

L'existence d'un indice de perte de valeur sur une immobilisation consécutif à un événement interne ou externe conduit à comparer la valeur vénale de ce bien (valeur du marché) par rapport à ses valeurs d'usage et nette comptable. Une dépréciation est alors constituée.

Le plan d'amortissement de l'immobilisation concernée est alors modifié ; la base amortissable est constituée de sa valeur nette.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	583 719		44 286
<b>TOTAL</b>			<b>1</b>
Constructions sur sol propre	5 973		
Installations générales agencements aménagements des constructions	404 003		45 428
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	225 901		843 013
Installations générales agencements aménagements divers	380 162		52 884
Matériel de transport	549 633		110 794
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	560 171		
Immobilisations corporelles en cours			
<b>TOTAL</b>	<b>2 125 843</b>		<b>1 052 120</b>
Prêts, autres immobilisations financières	222 214		6 786
<b>TOTAL</b>	<b>222 214</b>		<b>6 786</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 931 776</b>		<b>1 103 192</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 609	277 962	344 434	344 434
Constructions sur sol propre		1		
Installations générales agencements aménagements constr.		5 973		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		77 454	371 977	371 977
Installations générales agencements aménagements divers		18 944	1 049 970	1 049 970
Matériel de transport		67 012	366 034	366 034
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		230 828	429 599	429 599
Immobilisations corporelles en cours	560 171	0		
TOTAL	560 171	400 213	2 217 579	2 217 579
Prêts, autres immobilisations financières			229 000	229 000
TOTAL			229 000	229 000
TOTAL GENERAL	565 780	678 175	2 791 013	2 791 013

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	319 452	27 370	71 266	275 556
Installations générales agencements aménagements constr.	3 707	14	3 721	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	229 089	46 119	77 371	197 837
Installations générales agencements aménagements divers	104 303	79 829	7 111	177 022
Matériel de transport	172 729	53 786	67 013	159 502
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	410 978	64 750	223 244	252 484
TOTAL	920 806	244 498	378 459	786 845
TOTAL GENERAL	1 240 258	271 868	449 725	1 062 401

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	27 370				2 785
Instal.générales agenc.aménag.constr.	14				
Instal.techniques matériel outillage indus.	46 119				
Instal.générales agenc.aménag.divers	79 829				
Matériel de transport	53 786				
Matériel de bureau informatique mobilier	64 750				
TOTAL	244 498				
TOTAL GENERAL	271 868				2 785

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	2 839		2 785		54
<b>TOTAL</b>	<b>2 839</b>		<b>2 785</b>		<b>54</b>

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amendes et pénalités		1 080			1 080
Pertes de change	14	3	13		3
Pensions et obligations similaires	160 088		31 004		129 084
Autres provisions pour risques et charges	35 000	21 100	35 000		21 100
<b>TOTAL</b>	<b>195 102</b>	<b>22 183</b>	<b>66 017</b>		<b>151 267</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	15 231	2 737	15 231		2 737
Sur comptes clients	520 915	456 376	520 915		456 376
Autres provisions pour dépréciation	22 076	22 477	22 075		22 477
<b>TOTAL</b>	<b>558 222</b>	<b>481 590</b>	<b>558 222</b>		<b>481 590</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>756 162</b>	<b>503 773</b>	<b>627 024</b>		<b>632 911</b>

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		480 213	602 150		
financières		22 481	22 089		
exceptionnelles		1 080	2 785		

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	145 944	22 451	123 493
Autres immobilisations financières	83 056	83 056	
Clients douteux ou litigieux	654 004	654 004	
Autres créances clients	3 946 172	3 946 172	
Personnel et comptes rattachés	5 400	5 400	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 013	5 013	
Impôts sur les bénéfices	42 377	42 377	
Taxe sur la valeur ajoutée	185 897	185 897	
Débiteurs divers	788 569	788 569	
Charges constatées d'avance	93 352	93 352	
<b>TOTAL</b>	<b>5 949 785</b>	<b>5 826 292</b>	<b>123 493</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	6 788		

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	192	192		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	800 559	170 000	103 107	527 452
Fournisseurs et comptes rattachés	2 930 529	2 930 529		
Personnel et comptes rattachés	788 758	788 758		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	379 044	379 044		
Taxe sur la valeur ajoutée	25 450	25 450		
Autres impôts taxes et assimilés	76 155	76 155		
Autres dettes	460 230	460 230		
<b>TOTAL</b>	<b>5 460 918</b>	<b>4 830 359</b>	<b>103 107</b>	<b>527 452</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	170 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	185 844			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales 100	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	100.0000	5 061			5 061

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS INFORMATIQUES ACQUIS	325 147	33.33

Logiciels informatique acquis :

Durée d'utilisation : 3 ans linéaire

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

#### **APPLICATION DES NOUVELLES REGLES DANS LES COMPTES SOCIAUX :**

L'application de ces nouvelles règles dans les comptes sociaux a conduit à constater :

- Pour les immeubles affectés à l'activité de l'entreprise une décomposition de l'immeuble suivant les modalités suivantes :

**Immeubles d'activité :**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Eléments décomposés	pourcentage du coût	durée usage (ans)	durée utilisation (ans)
Structure		15 ans	30 ans
Etanchéité	10.00 %		20 ans
Façades	10.00 %		20 ans
Installation thermique	5.00 %		15 ans
Agencement bureaux	10.00 %		15 ans
<b>Valeur brute des composants</b>	<b>0 €</b>		

Pour les autres immobilisations, la constitution d'amortissements dérogatoires concernant le mode a été appliquée ; les nouvelles règles résultant de la base et la durée ne s'appliquent pas.

- **Aucun indice de dépréciation n'a été constaté.**

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition frais de port inclus.

Les ristournes de fin d'année sont déduites des prix d'achat.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### **Escomptes de règlement :**

Les escomptes de règlement obtenus des fournisseurs pour des raisons liées à l'organisation informatique n'ont pu être déduits du coût d'entrée du stock .

### **Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

non concerné

### **Dépréciation des stocks**

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### **Dépréciation des valeurs mobilières**

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours à la date de clôture de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	342 056
Autres créances	423 082
Disponibilités	128
Total	765 267

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	192
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	137 283
Dettes fiscales et sociales	983 734
Autres dettes	460 230
Total	1 581 439

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	93 352
Total	93 352

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTES DE MARCHANDISES	38 507 326
PRODUCTION DE SERVICES	244 049
<b>Total</b>	<b>38 751 375</b>

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	38 541 312
VENTES INTRACOMMUNAUTAIRES	210 063
<b>Total</b>	<b>38 751 375</b>

#### Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Somme non mentionnée car elle ferait état de salaires individualisés

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	22
Agents de maîtrise et techniciens	22
Employés	20
Ouvriers	22
<b>Total</b>	<b>86</b>

#### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	173 890	26 657
Résultat exceptionnel (hors participation)	1 999 636	306 539
Résultat comptable (hors participation)	1 595 712	244 618

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(PCG Art. 831-2/18 et Art. 832-12)

	Montant
Résultat de l'exercice	1 155 578
Impôt sur les bénéfices	577 814
Résultat avant impôt	1 733 392
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	1 733 392

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite

#### CONSTATATION EN COMPTABILITE DES ENGAGEMENTS RETRAITE

#### **Application de la méthode préférentielle (IAS 19 en totalité)**

Suivant les recommandations du CNC du 1  
ont été comptabilisés en totalité à la clôture :

-Les variations d'engagement de retraite de l'exercice ont été comptabilisés au compte « résultat » pour un montant profit de 31 004 €. (reprise provision).

La méthode utilisée est la méthode ABO rétrospective avec salaire actuel charges sociales comprises et les paramètres suivants :

- taux d'inflation : 2.00 %
- durée résiduelle d'activité: 14.93 ans
- taux d'actualisation brut : 0.77 %
- Convention collective : Charcuterie Industrielle
- turn over : Moyen & Faible
- profil carrière : Décroissant moyen
- table mortalité : TH 00-02
- âge de la retraite : 67 ans .

Les engagements retraite sont couverts pour partie par des placements financiers ; seule l'insuffisance de couverture financière est provisionnée dans les comptes.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	2 785
<b>Total des accroissements</b>	<b>2 785</b>
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	440 135
- TVS	8 751
- C3S	35 403
Autres :	
- PROVISION IDR	129 084
<b>Total des allègements</b>	<b>613 373</b>

Allègement futur d'Impôt (compensé) base : 610 588 €   montant 174 282 €

Le 09/04/2020  
BRIAS FABIEN DIRECTEUR GENERAL

# FOREZIA

Société par Actions Simplifiée au capital de 506 100 €

Chemin des Platières

38670 CHASSE SUR RHONE

## RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31/12/2019**

A l'Assemblée Générale de la société **FOREZIA**

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FOREZIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 9 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels concernant la cession d'une branche d'activité et d'un bâtiment d'exploitation, et dans la note « Événements significatifs postérieurs à la clôture » concernant les incidences de la crise sanitaire liée au Covid-19.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « *Dépréciation des créances* » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société FOREZIA, décrite dans la note « *Dépréciation des créances* » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Votre société évalue ses stocks de marchandises tel que décrit dans la note « *Evaluation des matières et marchandises* » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage la correcte application de ces méthodes.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 7 juillet 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise sanitaire liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.



### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne,

**Pour AXENS AUDIT**  
*Commissaire aux comptes*

Signé électroniquement par  
CONNECTIVE NV -  
CONNECTIVE ESIGNATURES  
de la part de Benoît PERIN  
(bperin@axens-audit.fr)  
Date : 29/07/2020 12:57:23  
Signé avec le code à usage  
unique : 792233

Benoît PERIN  
*Commissaire aux comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale de Lyon*



## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	331 298	275 556	55 742	51 962	3 780	7.27	
	Fonds commercial (1)				206 696	-206 696	-100.00	
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes	13 136		13 136	5 609	7 527	134.21	
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions				2 266	-2 266	-100.00	
	Installations techniques, matériel et outillage	371 977	197 837	174 139	174 914	-774	-0.44	
	Autres immobilisations corporelles	1 845 602	589 007	1 256 595	467 686	788 908	168.68	
	Immobilisations en cours				560 171	-560 171	-100.00	
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations financières (2)</b>							
	Participations mises en équivalence							
	Autres participations							
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts	145 944		145 944	139 158	6 786	4.88		
Autres immobilisations financières	83 056		83 056	83 056				
<b>Total II</b>	<b>2 791 013</b>	<b>1 062 401</b>	<b>1 728 613</b>	<b>1 691 519</b>	<b>37 094</b>	<b>2.19</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements	35 433		35 433	35 340	93	0.26	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	2 107 254	2 737	2 104 517	1 680 426	424 091	25.24	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	4 600 176	456 376	4 143 800	3 912 834	230 966	5.90	
	Autres créances	1 027 257		1 027 257	1 262 414	-235 157	-18.63	
	Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	23 539	22 477	1 062	1 464	-402	-27.43		
Disponibilités	2 582 544		2 582 544	1 669 215	913 329	54.72		
Charges constatées d'avance (3)	93 352		93 352	183 118	-89 766	-49.02		
<b>Total III</b>	<b>10 469 555</b>	<b>481 590</b>	<b>9 987 965</b>	<b>8 744 811</b>	<b>1 243 154</b>	<b>14.22</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)	3		3	14	-10	-74.71	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>13 260 572</b>	<b>1 543 990</b>	<b>11 716 581</b>	<b>10 436 343</b>	<b>1 280 238</b>	<b>12.27</b>		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

105 507

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	12	Ecart N / N-1			
				Exercice N-1 31/12/2018	12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 506 100) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	506 100		506 100			
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	50 610		50 610			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	4 391 968		4 170 434	221 534	5.31	
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	1 155 578		423 974	731 604	172.56	
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées	54		2 839	-2 785	-98.10	
<b>Total I</b>	6 104 310		5 153 957	950 352	18.44		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques	1 083		14	1 070	NS	
	Provisions pour charges	150 184		195 088	-44 904	-23.02	
	<b>Total III</b>	151 267		195 102	-43 834	-22.47	
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	800 752		816 623	-15 872	-1.94	
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 930 529		2 851 632	78 897	2.77	
	Dettes fiscales et sociales	1 269 408		932 686	336 722	36.10	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	460 230		456 983	3 247	0.71		
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)			29 356	-29 356	-100.00	
	<b>Total IV</b>	5 460 918		5 087 281	373 637	7.34	
	Ecart de conversion passif (V)	86		3	82	NS	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		11 716 581		10 436 343	1 280 238	12.27	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 830 359

4 456 722

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N			Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises	38 298 763	208 563	38 507 326	38 547 061		-39 735	-0.10
Production vendue de biens							
Production vendue de services	242 549	1 500	244 049	269 743		-25 694	-9.53
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>38 541 312</b>	<b>210 063</b>	<b>38 751 375</b>	<b>38 816 804</b>		<b>-65 429</b>	<b>-0.17</b>
Production stockée							
Production immobilisée			13 136			13 136	
Subventions d'exploitation			4 378	11 156		-6 778	-60.76
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			682 264	574 831		107 433	18.69
Autres produits			1 243	620		624	100.59
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>39 452 397</b>	<b>39 403 410</b>		<b>48 987</b>	<b>0.12</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises			27 599 117	27 744 610		-145 493	-0.52
Variation de stock (marchandises)			-411 596	-390 953		-20 643	-5.28
Achats de matières premières et autres approvisionnements			120 475	116 928		3 548	3.03
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-93	-8 688		8 595	98.93
Autres achats et charges externes *			6 561 319	6 273 914		287 405	4.58
Impôts, taxes et versements assimilés			203 223	214 582		-11 359	-5.29
Salaires et traitements			3 141 488	2 895 383		246 105	8.50
Charges sociales			1 231 099	1 157 282		73 817	6.38
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			271 869	185 938		85 931	46.21
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			459 113	536 146		-77 033	-14.37
Dotations aux provisions			21 100	25 000		-3 900	-15.60
Autres charges			105 047	186 410		-81 363	-43.65
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>39 302 160</b>	<b>38 936 551</b>		<b>365 609</b>	<b>0.94</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>150 237</b>	<b>466 859</b>		<b>-316 622</b>	<b>-67.82</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

\* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		1		9	-8	-91.15
Autres intérêts et produits assimilés (3)	34 058		49 181		-15 123	-30.75
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	22 089		627		21 463	NS
Différences positives de change		330		97	233	239.26
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>		56 478		49 914	6 564	13.15
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	22 481		716		21 764	NS
Intérêts et charges assimilées (4)	4 549		3 035		1 514	49.89
Différences négatives de change	5 794		3 654		2 139	58.54
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>		32 824		7 406	25 418	343.20
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		23 654		42 508	-18 854	-44.35
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		173 891		509 367	-335 476	-65.86
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 554		831		1 723	207.40
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 486 909		36 013		2 450 896	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 785		23 329		-20 544	-88.06
<b>Total VII</b>		2 492 248		60 173	2 432 075	NS
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	263 083		24 706		238 377	964.84
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	228 449		19 267		209 182	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 080				1 080	
<b>Total VIII</b>		492 612		43 973	448 639	NS
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		1 999 636		16 200	1 983 436	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	440 135		33 680		406 455	NS
Impôts sur les bénéfices (X)	577 814		67 913		509 901	750.82
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		42 001 122		39 513 497	2 487 625	6.30
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		40 845 545		39 089 523	1 756 022	4.49
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>		1 155 578		423 974	731 604	172.56

\* Proratation de l'écart en fonction du nombre de mois

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET PIERRE ALLES

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Vente d'une branche complète d'activité à Colmar le 07/01/2019 : charcuterie  
Vente concomitante du bâtiment d'exploitation acquis en crédit bail immobilier

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité

A la date d'établissement de ses comptes, l'entreprise a constaté une baisse du chiffre d'affaires de 90 % sur la période de confinement par rapport à l'exercice précédent au 30 avril 2019.

L'entreprise a mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- o Recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel ;
- o Obtention d'un prêt garanti par l'Etat ;
- o Par ailleurs, l'entreprise a conclu avec son bailleur un gel de ses loyers commerciaux, sans pénalités jusqu' après la réouverture effective de ses magasins ;
- o L'entreprise a renégocié ses covenants bancaires de telle sorte qu'elle ne soit pas en défaut.

A la date d'établissement des comptes l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. Néanmoins il est estimé que l'impact de la crise COVID aura des effets significatifs à la baisse sur le marché de l'entreprise et que des mesures complémentaires devront être envisagées.

L'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général et du nouveau règlement ANC 2018-01 sur les changements comptables.

Suite à la modification de l'article L 123-17 du code de commerce, l'ANC a publié le règlement 2018-01 sur le changement des méthodes comptables en les conditionnant à la seule recherche d'une meilleure information financière.

Les méthodes de référence sont au nombre de quatre :

- frais de développement à l'Actif
- frais de constitution, de transformation et premier établissement en compte de résultat.
- frais d'acquisition d'immobilisations rattachés au coût d'acquisition.
- provision pour retraite.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

- Amortissements dérogatoires : cf développement dans annexe évaluation des immobilisations.

Le nouveau règlement supprime la notion générale de "changement d'option fiscale" et limite les options fiscales au traitement des provisions règlementées.

### OPTIONS COMPTABLES "ACTIFS" LIEES AUX METHODES DE REFERENCE

Désignation des Coûts et Frais	OPTIONS		
	charge	actif ou prime	non applicable
-Coût de développement (actif = R)			N/A
-Coût d'emprunt -Immobilisations corporelles, incorporelles et stocks			N/A
-Frais d'acquisition des immobilisations -Immobilisations corporelles, et incorporelles (actif = R)	OPTION		2006
-Immobilisations financières (actif = R)			N/A

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

-Frais d'augmentation de capital (prime d'émission, fusion)				N/A
-Frais de constitution, de trans- formation et premier établissement (charge = R)				N/A
-----				
R	=	méthode de référence		
N/A	=	Non applicable dans les comptes sociaux Pas d'option		
OPTION	=	Méthode retenue dans les comptes sociaux et année de première application.		
-----				

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Informations générales complémentaires

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### MODES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX POSTES D'IMMOBILISATIONS .

Le choix offert porte sur les différentes méthodes détaillées ci-avant dans le tableau des options comptables ; les options choisies y sont mentionnées.

Décomposition des immobilisations :

Si en cours de durée d'utilisation de l'immobilisation aucun élément séparable de l'immobilisation n'est remplacé, le bien est homogène et n'est pas décomposable.

Par contre dans le cas contraire si dès l'origine un ou plusieurs éléments ont chacun des utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

#### METHODE UTILISEE POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS , DEPRECIATIONS ET PROVISIONS FISCALES.

Amortissements dérogatoires :

Les amortissements dérogatoires constitués résultent :

- en ce qui concerne le mode :

L'amortissement est pratiqué suivant le mode linéaire qui traduit le plus fidèlement l'utilisation effective du bien. Les amortissements étant calculés au maximum des possibilités fiscales (amortissements dégressifs). Les différences sont constatées en amortissements dérogatoires.

- en ce qui concerne la base :

La valeur résiduelle dès lors qu'elle est déterminable dès l'origine et significative vient obligatoirement minorer le coût d'entrée. L'amortissement fiscal demeure le prix de revient du bien.

- en ce qui concerne la durée :

Les immobilisations non décomposées et les structures des immobilisations décomposées hors immeubles de placement sont amortis sur leur durée réelle d'utilisation, alors que fiscalement la

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

durée d'usage est maintenue.

Dépréciation des immobilisations :

L'existence d'un indice de perte de valeur sur une immobilisation consécutif à un évènement interne ou externe conduit à comparer la valeur vénale de ce bien (valeur du marché) par rapport à ses valeurs d'usage et nette comptable. Une dépréciation est alors constituée.

Le plan d'amortissement de l'immobilisation concernée est alors modifié ; la base amortissable est constituée de sa valeur nette.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	583 719		44 286
<b>TOTAL</b>			
Constructions sur sol propre			1
Installations générales agencements aménagements des constructions	5 973		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	404 003		45 428
Installations générales agencements aménagements divers	225 901		843 013
Matériel de transport	380 162		52 884
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	549 633		110 794
Immobilisations corporelles en cours	560 171		
<b>TOTAL</b>	2 125 843		1 052 120
Prêts, autres immobilisations financières	222 214		6 786
<b>TOTAL</b>	222 214		6 786
<b>TOTAL GENERAL</b>	2 931 776		1 103 192

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 609	277 962	344 434	344 434
Constructions sur sol propre		1		
Installations générales agencements aménagements constr.		5 973		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		77 454	371 977	371 977
Installations générales agencements aménagements divers		18 944	1 049 970	1 049 970
Matériel de transport		67 012	366 034	366 034
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		230 828	429 599	429 599
Immobilisations corporelles en cours	560 171	0		
TOTAL	560 171	400 213	2 217 579	2 217 579
Prêts, autres immobilisations financières			229 000	229 000
TOTAL			229 000	229 000
TOTAL GENERAL	565 780	678 175	2 791 013	2 791 013

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	319 452	27 370	71 266	275 556
Installations générales agencements aménagements constr.	3 707	14	3 721	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	229 089	46 119	77 371	197 837
Installations générales agencements aménagements divers	104 303	79 829	7 111	177 022
Matériel de transport	172 729	53 786	67 013	159 502
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	410 978	64 750	223 244	252 484
TOTAL	920 806	244 498	378 459	786 845
TOTAL GENERAL	1 240 258	271 868	449 725	1 062 401

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	27 370				2 785
Instal.générales agenc.aménag.constr.	14				
Instal.techniques matériel outillage indus.	46 119				
Instal.générales agenc.aménag.divers	79 829				
Matériel de transport	53 786				
Matériel de bureau informatique mobilier	64 750				
TOTAL	244 498				
TOTAL GENERAL	271 868				2 785

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Etat des provisions**

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	2 839		2 785		54
<b>TOTAL</b>	<b>2 839</b>		<b>2 785</b>		<b>54</b>

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amendes et pénalités		1 080			1 080
Pertes de change	14	3	13		3
Pensions et obligations similaires	160 088		31 004		129 084
Autres provisions pour risques et charges	35 000	21 100	35 000		21 100
<b>TOTAL</b>	<b>195 102</b>	<b>22 183</b>	<b>66 017</b>		<b>151 267</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	15 231	2 737	15 231		2 737
Sur comptes clients	520 915	456 376	520 915		456 376
Autres provisions pour dépréciation	22 076	22 477	22 075		22 477
<b>TOTAL</b>	<b>558 222</b>	<b>481 590</b>	<b>558 222</b>		<b>481 590</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>756 162</b>	<b>503 773</b>	<b>627 024</b>		<b>632 911</b>

<b>Dont dotations et reprises</b>					
d'exploitation		480 213	602 150		
financières		22 481	22 089		
exceptionnelles		1 080	2 785		

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	145 944	22 451	123 493
Autres immobilisations financières	83 056	83 056	
Clients douteux ou litigieux	654 004	654 004	
Autres créances clients	3 946 172	3 946 172	
Personnel et comptes rattachés	5 400	5 400	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 013	5 013	
Impôts sur les bénéfices	42 377	42 377	
Taxe sur la valeur ajoutée	185 897	185 897	
Débiteurs divers	788 569	788 569	
Charges constatées d'avance	93 352	93 352	
<b>TOTAL</b>	<b>5 949 785</b>	<b>5 826 292</b>	<b>123 493</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	6 788		

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	192	192		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	800 559	170 000	103 107	527 452
Fournisseurs et comptes rattachés	2 930 529	2 930 529		
Personnel et comptes rattachés	788 758	788 758		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	379 044	379 044		
Taxe sur la valeur ajoutée	25 450	25 450		
Autres impôts taxes et assimilés	76 155	76 155		
Autres dettes	460 230	460 230		
<b>TOTAL</b>	<b>5 460 918</b>	<b>4 830 359</b>	<b>103 107</b>	<b>527 452</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	170 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	185 844			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales 100	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	100.0000	5 061			5 061

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS INFORMATIQUES ACQUIS	325 147	33.33

Logiciels informatique acquis :

Durée d'utilisation : 3 ans linéaire

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

#### **APPLICATION DES NOUVELLES REGLES DANS LES COMPTES SOCIAUX :**

L'application de ces nouvelles règles dans les comptes sociaux a conduit à constater :

- Pour les immeubles affectés à l'activité de l'entreprise une décomposition de l'immeuble suivant les modalités suivantes :

**Immeubles d'activité :**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Eléments décomposés	pourcentage du coût	durée usage (ans)	durée utilisation (ans)
Structure		15 ans	30 ans
Etanchéité	10.00 %		20 ans
Façades	10.00 %		20 ans
Installation thermique	5.00 %		15 ans
Agencement bureaux	10.00 %		15 ans
<b>Valeur brute des composants</b>	<b>0 €</b>		

Pour les autres immobilisations, la constitution d'amortissements dérogatoires concernant le mode a été appliquée ; les nouvelles règles résultant de la base et la durée ne s'appliquent pas.

- **Aucun indice de dépréciation n'a été constaté.**

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.  
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition frais de port inclus.  
Les ristournes de fin d'année sont déduites des prix d'achat.  
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### **Escomptes de règlement :**

Les escomptes de règlement obtenus des fournisseurs pour des raisons liées à l'organisation informatique n'ont pu être déduits du coût d'entrée du stock .

### **Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

non concerné

### **Dépréciation des stocks**

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### **Dépréciation des valeurs mobilières**

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours à la date de clôture de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	342 056
Autres créances	423 082
Disponibilités	128
Total	765 267

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	192
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	137 283
Dettes fiscales et sociales	983 734
Autres dettes	460 230
Total	1 581 439

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	93 352
Total	93 352

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTES DE MARCHANDISES	38 507 326
PRODUCTION DE SERVICES	244 049
Total	38 751 375

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	38 541 312
VENTES INTRACOMMUNAUTAIRES	210 063
Total	38 751 375

#### Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Somme non mentionnée car elle ferait état de salaires individualisés

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	22
Agents de maîtrise et techniciens	22
Employés	20
Ouvriers	22
Total	86

#### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	173 890	26 657
Résultat exceptionnel (hors participation)	1 999 636	306 539
Résultat comptable (hors participation)	1 595 712	244 618

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(PCG Art. 831-2/18 et Art. 832-12)

	Montant
Résultat de l'exercice	1 155 578
Impôt sur les bénéfices	577 814
Résultat avant impôt	1 733 392
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	1 733 392

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite

#### CONSTATATION EN COMPTABILITE DES ENGAGEMENTS RETRAITE

#### **Application de la méthode préférentielle (IAS 19 en totalité)**

Suivant les recommandations du CNC du 1 ont été comptabilisés en totalité à la clôture :

**-Les variations d'engagement de retraite de l'exercice** ont été comptabilisés au compte « résultat » pour un montant profit de **31 004 €**. (reprise provision).

La méthode utilisée est la **méthode ABO rétrospective avec salaire actuel charges sociales comprises** et les paramètres suivants :

- taux d'inflation : 2.00 %
- durée résiduelle d'activité: 14.93 ans
- taux d'actualisation brut : 0.77 %
- Convention collective : Charcuterie Industrielle
- turn over : Moyen & Faible
- profil carrière : Décroissant moyen
- table mortalité : TH 00-02
- âge de la retraite : 67 ans .

Les engagements retraite sont couverts pour partie par des placements financiers ; seule l'insuffisance de couverture financière est provisionnée dans les comptes.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Accroissements et allègements dette future d'impôt**

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	2 785
<b>Total des accroissements</b>	<b>2 785</b>
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	440 135
- TVS	8 751
- C3S	35 403
Autres :	
- PROVISION IDR	129 084
<b>Total des allègements</b>	<b>613 373</b>

Allègement futur d'Impôt (compensé) base : 610 588 €   montant 174 282 €

Le 09/04/2020  
BRIAS FABIEN DIRECTEUR GENERAL

**FOREZIA**  
**Société par actions simplifiée au capital de 506 100 euros**  
**Siège social : Chemin des Platières, 38670 CHASSE SUR RHONE**  
**564 500 577 RCS VIENNE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 2 SEPTEMBRE 2020**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 1 155 578 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 155 578 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 5 547 546 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

**Exercice clos le 31 décembre 2016 :**

207 501 euros, soit 41 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 73 103 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 134 398 euros

**Exercice clos le 31 décembre 2017 :**

253 050 euros, soit 50 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 89 150 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 163 900 euros

**Exercice clos le 31 décembre 2018 :**

202 440 euros, soit 40 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 71 320 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 131 120 euros

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 2 septembre 2020**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme**  
**Le Président**

